

Le 24 novembre 2021

Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président,

La Commission européenne sera très prochainement appelée à prendre position sur l'inclusion ou non du nucléaire et du gaz dans la taxonomie pour un développement durable. Nous avons noté une évolution dans les propos de la Présidente de la Commission, laissant entendre que ces deux sources d'énergie pourraient être incluses dans le prochain acte délégué, à titre d'énergies de transition.

Cependant, je crois utile, avec les experts de PNC-France, d'attirer votre attention sur le piège que comporte cette approche, dictée sans doute par le souhait de trouver un compromis entre deux positions irréconciliables, sans trop heurter la sensibilité politique de certains pays européens. En effet, d'une part, après le dernier rapport du GIEC et la COP26, l'urgence d'une action forte en faveur du climat ne peut plus être discutée, et d'autre part, vous avez réaffirmé que le nucléaire est appelé à rester le socle du système électrique français. Ainsi l'approche de la présidente Von der Leyen qui place sur le même plan l'énergie nucléaire et le gaz ne nous semble pas acceptable.

La poursuite de l'utilisation du gaz est sans doute incontournable pour les Etats qui ont eu l'imprudence de bâtir leur politique énergétique sur un développement massif des énergies renouvelables intermittentes, et il est concevable que la taxonomie retienne de nouveaux investissements reposants sur ce combustible carboné de façon limitée, pour autant qu'ils soient engagés en substitution de centrales à fioul, charbon et lignite dont les arrêts seraient programmés et certifiés de manière irréversible. Il s'agit bien alors d'une énergie de transition.

Les scénarios envisageant des systèmes 100% renouvelables (éolien et solaire) sont inadaptés en l'état actuel des technologies, comme démontré par RTE qui a identifié quatre motifs d'incompatibilité avec une gestion sûre de notre réseau au sein du réseau européen. L'énergie nucléaire est donc appelée à se développer en Europe et dans le monde, comme on le constate déjà, sans que les autres pays concernés la considèrent comme de transition. En France, la ligne politique que vous avez tracée par l'annonce de la construction de nouveaux réacteurs, la relance de la recherche sur les réacteurs du futur, avec la fusion en ligne de mire, permet d'affirmer que le nucléaire n'est pas une énergie de transition. Nous ne doutons pas que ces déclarations seront traduites très prochainement en actes concrets, concrétisant ainsi le caractère pérenne du recours à l'énergie nucléaire.

Très globalement, si le XXème siècle a été le siècle des énergies fossiles à l'échelle mondiale, on peut penser que le XXIème siècle sera celui du nucléaire. Le développement des SMR que vous avez décidé de relancer, et plus généralement les compétences dont nous disposons doivent permettre à la France de prendre une part significative de ce marché.

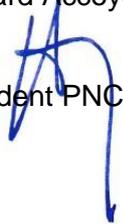
Le gaz et l'énergie nucléaire ne peuvent être traités de la même façon dans la taxonomie, les expertises diligentées par la Commission européenne ayant clairement démontré que le nucléaire, dans tous les domaines, avait des performances environnementales et climatiques au moins aussi bonnes que celles des autres énergies bénéficiant déjà de la taxonomie. Accepter un traitement similaire pour ces deux sources d'énergie, qui se différencient par leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre, serait afficher que la France accorde un caractère accessoire à la protection du climat, alors que nous en sommes l'un des plus vaillants défenseurs !

Nous sommes, de fait, comme établi par l'Ecole de Guerre économique, face à une volonté des pays hostiles au nucléaire d'affaiblir l'avantage compétitif qu'apporte à notre pays la disponibilité d'une électricité fiable, sûre et compétitive. Vouloir présenter l'énergie nucléaire comme une énergie de transition crée un piège très dangereux qu'il convient d'éviter. En effet, le redressement de notre filière nucléaire, affaiblie par plus de 20 années d'une politique énergétique et industrielle destructrice, exige de donner à l'ensemble des acteurs concernés une visibilité à long terme pour permettre d'engager les investissements en équipement et en formation nécessaires. Cette nécessité est incompatible avec la notion d'« énergie de transition », qui laisse augurer d'une possible remise en cause à tous moments.

Il m'est apparu nécessaire, Monsieur le Président, d'attirer votre attention sur ce risque majeur, d'autant plus qu'au sein du parlement européen certains de nos députés –pourtant proches du courant politique censé soutenir votre politique- s'associent au piège qui nous est tendu par la Commission européenne avec le concours de certains Etats antinucléaires. Nous considérons que ce risque est susceptible de remettre en cause la politique énergétique dont vous avez établi les grandes lignes. Votre vigilance et votre action jusqu'à la conclusion des discussions relatives à la taxonomie seront déterminantes pour le développement économique et industriel de la France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération

Bernard Accoyer



Président PNC-France

Cc : M. Jean Castex, Premier Ministre  
M. Bruno Lemaire, Ministre de l'économie, des finances et de la relance  
Mme Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique  
M. Clément Beaune, Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes  
M. Thierry Breton, Commissaire européen